



ENVIRONNEMENTS SANS FUMÉE

L'UNE DES SIX ACTIONS PRÉSENTANT UN BON RAPPORT COÛT-EFFICACITÉ ENTAMÉES PAR L'OMS VISANT À ALLÉGER LE FARDEAU DU TABAGISME EN TERMES DE MORTALITÉ

Seulement 5 pourcent de la population mondiale bénéficie de la protection de lois antitabac complètes.¹ Dans plus de la moitié des pays il est permis de fumer dans les bâtiments administratifs, dans les lieux de travail et autres lieux intérieurs.²

«Il est évident qu'il n'existe pas de niveau d'exposition sans danger à la fumée secondaire. De nombreux pays ont déjà pris des mesures. J'invite tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à agir sans tarder pour protéger la santé de tous en adoptant des lois exigeant que tous les lieux de travail et les lieux publics fermés soient à 100% sans fumée.»

—Dr. Margaret Chan, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, 29 mai 2007.

LA CONVENTION-CADRE DE L'OMS POUR LA LUTTE ANTITABAC (CCLAT)

L'article 8 de la CCLAT donne aux parties les lignes directrices de base pour l'adoption et la mise en œuvre de mesures antitabac efficaces « prévoyant une protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les lieux de travail intérieurs, les transports publics, les lieux publics intérieurs et, le cas échéant, d'autres lieux publics. » Les gouvernements devraient organiser des campagnes de sensibilisation visant à susciter le soutien du public, adopter une législation complète et la mettre en œuvre afin d'entretenir le soutien de la population.

LES MESSAGES FORTS

- **Les lois antitabac aident à garantir le droit fondamental de tous à respirer un air sain.**
- **Les lois antitabac protègent la santé des travailleurs et des non-fumeurs. Elles encouragent également les fumeurs à arrêter de fumer.**
- **Tous les pays, indépendamment de leur niveau de revenus, peuvent mettre en œuvre des lois antitabac efficaces.**

LES ARGUMENTS EN FAVEUR DES ENVIRONNEMENTS SANS FUMÉE

- **Il n'existe pas de niveau d'exposition sans danger à la fumée secondaire.**³ Celle-ci contient au moins 69 cancérogènes connus et représente une cause majeure d'apparition de maladies dont de nombreux types de cancers et des maladies coronariennes.^{4, 5}
- **Le seul moyen efficace de protéger le public est de garantir un air 100 % sans fumée. Les zones fumeurs désignées et autres installations similaires ne fonctionnent pas.**⁶ L'association qui fixe les critères internationaux en matière de qualité de l'air intérieur a conclu que les systèmes de ventilation et autres techniques de filtration de l'air ne parviennent pas à éliminer le risque sanitaire associé à une exposition au tabagisme passif.⁷
- **Les lois antitabac favorisent l'économie et ne portent pas préjudice aux entreprises telles que les restaurants et les bars.** Un rapport détaillé de toutes les études disponibles sur l'impact économique des lois interdisant de fumer dans les lieux de travail a conclu que : « Toutes les études les mieux conçues font état soit d'une absence de conséquences soit de conséquences positives sur les ventes et l'emploi suite à la mise en œuvre de lois antitabac dans les restaurants et les bars. »
- **Les environnements sans fumée jouissent d'une grande popularité.**⁹ Partout où des lois antitabac ont été introduites, elles bénéficient d'un large soutien du public. En 2006, l'Uruguay devenait le

premier pays 100 % non-fumeur du continent américain. 8 Uruguayens sur 10, dont presque les deux tiers des fumeurs du pays, se sont prononcés en faveur de l'interdiction de fumer.¹⁰

¹ World Health Organization. WHO Report on the Global Tobacco Epidemic 2008: MPOWER. Geneva: WHO; 2008. p. 44.

² Ibid, 46.

³ Ibid.

⁴ National Cancer Institute. Risks Associated with Smoking Cigarettes with Low Machine-Measured Yields of Tar and Nicotine. Smoking and Tobacco Control Monograph No. 13. Bethesda, MD: U.S. Department of Health and Human Services, National Institutes of Health, National Cancer Institute, NIH Pub. No. 02-5074, October 2001.

⁵ WHO. Protection from Exposure to Second-hand Tobacco Smoke. Policy Recommendations. Geneva: WHO; 2007. Available from: http://www.who.int/tobacco/resources/publications/wntd/2007/who_protection_exposure_final_25June2007.pdf.

⁶ Ibid.

⁷ Samet J et al. ASHRAE position document on environmental tobacco smoke. American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers (ASHRAE). Atlanta, GA: 2005. Available from:

http://www.ashrae.org/content/ASHRAE/ASHRAE/ArticleAltFormat/20058211239_347.pdf.

⁸ Scollo M, Lal A, et al. Review of the quality of studies on the economic effects of smoke-free policies on the hospitality industry. Tobacco Control. 2003;12:13-20. Available from: <http://www.tobaccoscsm.ucsf.edu/pdf/ScolloTC.pdf>.

⁹ Hilton S, Semple S, Miller BG, et al. Expectations and changing attitudes of bar workers before and after the implementation of smoke-free legislation in Scotland. BMC Public Health. 2007;7:206. Available from: <http://www.biomedcentral.com/1471-2458/7/206>.

¹⁰ Organización Panamericana de la Salud (Pan American Health Organization). Estudio de "Conocimiento y actitudes hacia el decreto 288/005". (Regulación de consumo de tabaco en lugares públicos y privados). 2006 Oct [in Spanish]. Available from: http://www.presidencia.gub.uy/web/noticias/2006/12/informeo_dec268_mori.pdf.